

Fiche de formation

Pourquoi ?

La législation sur la tenue du livre de police impose une traçabilité des éventuelles modifications des fiches articles. Cette fiche vous explique comment lister l'ensemble des modifications qui auraient pu ainsi être réalisées et ainsi les justifier en cas de contrôle des douanes.

Comment ?

Pour consulter les modifications d'une fiche article, on ouvre sa fiche à l'aide de son code article depuis le bouton **Voir l'article**.

Renseigner la référence de l'article puis **valider**.



BWM02E1: Voir un article

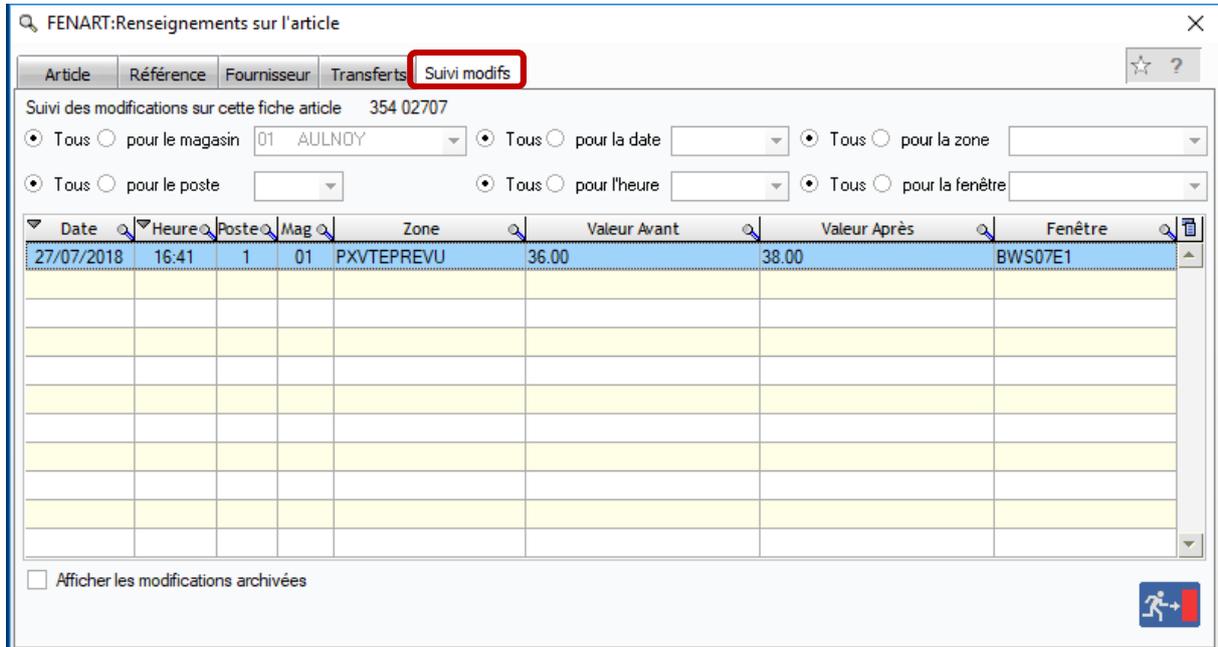
Code article

[Fournisseur]

[Référence]

Fiche de formation

Onglet **Suivi modifs** pour voir le détail des modifications sur cet article.
Plusieurs critères sont accessibles pour affiner votre recherche (par magasin, date, heure etc).



Date	Heure	Poste	Mag	Zone	Valeur Avant	Valeur Après	Fenêtre
27/07/2018	16.41	1	01	PXVTEPREVU	36.00	38.00	BWS07E1

Pour chaque modification, il est possible d'identifier :

- L'information modifiée avec la valeur avant et après modification,
- la date, l'heure de la modification
- le numéro de poste et le programme utilisé pour faire la modification.

Dans cet exemple nous pouvons ainsi voir que le prix de vente prévu a été modifié le 27 juillet 2018 à 16h41 sur le poste 1 du magasin n°1 depuis le programme BWS07E1 (Entrée de marchandise). Le prix de vente prévu est passé de 36 à 38€.

A quoi sert la case **Afficher les modifications archivées** ?



Par souci de performance, **Bijou3** n'affiche le suivi des modifications que des 30 derniers jours.
Pour afficher la modification d'un article à une date antérieure à 30 jours, il faut cocher cette case.
Le chargement des données peut prendre un certain temps.